

## Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France

Par Louis Maurin et Violaine Mazery

**Le Compas publie pour la seconde fois des données sur les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France, des chiffres inédits. Les taux s'échelonnent de 7 à 45 % et montrent les écarts qui structurent la France des grandes villes. Cette année, nous mettons un coup de projecteur particulier sur les arrondissements des trois plus grandes communes de France : Paris, Lyon et Marseille. Là aussi, les taux moyens masquent des inégalités considérables, avec des taux pouvant dépasser 40 % dans certains territoires.**

En partenariat avec : 

45 % à Roubaix (Nord), 44 % à Saint-Pierre (La Réunion) et 43 % à Tampon (La Réunion). Le Compas publie des données exclusives sur les taux de pauvreté des plus grandes communes de France, pour l'année 2011. Les niveaux sont très semblables à nos premières estimations pour l'année 2009 publiées en 2012<sup>1</sup> même si, la méthodologie ayant évolué, il n'est pas possible d'utiliser ces données pour en tirer des enseignements sur l'évolution de ces taux.

Le phénomène qui frappe reste l'ampleur de la pauvreté dans les communes d'Outre-mer : la moitié des dix communes où le taux de pauvreté est le plus élevé - supérieur à 32 % - se situent dans ces départements. Des territoires où l'extrême richesse côtoie la plus grande pauvreté, comme nous l'avons montré<sup>2</sup>.

Notre classement fait ensuite ressortir des communes de localisation très diverse. La pauvreté est aussi bien ancrée dans des villes du Sud, comme Béziers, Perpignan, Avignon ou Nîmes, que du Nord et de l'Est comme Roubaix, Calais ou Mulhouse. Certaines métropoles importantes comme Marseille (cf plus loin), Montpellier ou Lille figurent aussi parmi les territoires où le taux de pauvreté est le plus élevé. On trouve bien entendu des communes de la banlieue Nord de Paris (Aubervilliers, Pantin, Sarcelles, Epinay-sur-Seine...) où la pauvreté atteint ou dépasse le tiers de la population. Seul l'Ouest, de tradition moins inégalitaire et moins marqué par la crise, est moins représenté.

Plusieurs facteurs expliquent ces hauts niveaux de pauvreté. L'emploi tout d'abord : le taux de pauvreté est le plus élevé là où l'emploi manque le plus. De Roubaix à Mulhouse en passant par Nîmes, certaines villes ont été marquées par le déclin industriel. Mais l'emploi fait aussi défaut dans certains territoires moins sinistrés, mais qui attirent particulièrement la main d'œuvre –

c'est le cas de Montpellier par exemple.

Mais d'autres facteurs interviennent comme le type de peuplement des communes (et par exemple l'implantation de populations immigrées démunies), l'histoire des politiques locales de logement social et l'évolution des prix de l'immobilier ou l'existence d'un parc privé accessible à des catégories défavorisées. L'ampleur de la pauvreté des communes du Nord de Paris est en partie la conséquence de la flambée des prix dans la capitale, qui repousse les habitants les plus modestes (même s'il faut nuancer ce phénomène, cf page 3).

Neuf des dix communes où le taux de pauvreté est le plus faible (entre 7 et 10 %) sont situées dans l'Ouest parisien, qui compose le cœur aisé du pays : les prix de l'immobilier locatif y sont très élevés et les politiques de logement social beaucoup moins développées qu'ailleurs.

Ces données donnent une première approche, unique en France, de la pauvreté des territoires. Elles constituent le niveau le plus fin des données rendues publiques sur les niveaux de vie, après impôts et prestations sociales<sup>3</sup>. Les seules données locales publiées par l'Insee ne prennent pas en compte ces éléments.

Elles doivent être utilisées avec beaucoup de précaution. D'abord parce qu'il s'agit d'estimations (voir notre note méthodologique page 2) de prestations et non des montants effectivement perçus par les ménages. Ensuite, notre classement est très dépendant du seuil de population que nous utilisons. Il faut environ au moins 54 000 habitants pour figurer parmi les 100 plus grandes villes. En fixant le seuil à 30 ou 10 000 habitants, le classement aurait été différent.

Si l'on intègre toutes les villes de plus de 10 000 habitants, on voit notamment apparaître un grand nombre de communes de banlieue parisienne, comme Clichy-sous-Bois (45 %). Nous estimons aussi des données par quartier, non publiées. Voir aussi nos données sur les arrondissements parisiens page 3.

1. Voir « Premières estimations du taux de pauvreté des plus grandes communes de France », Compas études n°2, août 2013. disponible sur [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr), rubrique « publications ».

2. Voir « Les départements d'Outre-mer marqués par les difficultés sociales et les inégalités », Compas études n°9, octobre 2013.

## Taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France

Estimations 2011 en %. Seuil à 60 % du niveau de vie médian

Rang	Ville	Taux	Rang	Ville	Taux
1	ROUBAIX	45	-	NANTERRE	20
2	SAINT-PIERRE	44	-	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	20
3	TAMPON	43	-	MONTAUBAN	20
4	SAINT-PAUL	39	54	TOULOUSE	19
-	AUBERVILLIERS	39	-	ANGERS	19
6	SAINT-DENIS (Réunion)	36	-	VILLEURBANNE	19
7	SAINT-DENIS	34	-	MANS	19
8	FORT-DE-FRANCE	33	-	CAEN	19
-	BEZIERS	33	-	PAU	19
10	PERPIGNAN	32	-	COLMAR	19
-	SARCELLES	32	-	BOURGES	19
12	MULHOUSE	31	-	VILLENEUVE-D'ASCQ	19
-	VENISSIEUX	31	-	SEYNE-SUR-MER	19
14	AVIGNON	30	-	LORIENT	19
-	CALAIS	30	-	CERGY	19
-	EPINAY-SUR-SEINE	30	66	RENNES	18
-	PANTIN	30	-	GRENOBLE	18
18	NIMES	29	-	TOURS	18
-	SAINT-QUENTIN	29	-	COLOMBES	18
20	MARSEILLE	25	-	ROCHELLE	18
-	MONTPELLIER	25	-	CANNES	18
-	LILLE	25	-	CHAMBERY	18
-	AMIENS	25	-	VILLEJUIF	18
-	MONTREUIL	25	74	BORDEAUX	17
-	TOURCOING	25	-	BREST	17
-	AULNAY-SOUS-BOIS	25	-	AJACCIO	17
-	DRANCY	25	77	NANTES	16
-	TROYES	25	-	ASNIERES-SUR-SEINE	16
-	IVRY-SUR-SEINE	25	-	SAINT-NAZAIRE	16
30	STRASBOURG	24	-	NOISY-LE-GRAND	16
-	BEAUVAIS	24	-	NIORT	16
32	ARGENTEUIL	23	82	LYON	15
33	HAVRE	22	-	HYERES	15
-	SAINT-ETIENNE	22	84	PARIS	14
-	TOULON	22	-	AIX-EN-PROVENCE	14
-	POITIERS	22	-	CHOLET	14
-	CLICHY	22	87	DIJON	13
38	LIMOGES	21	-	QUIMPER	13
-	METZ	21	89	ANTIBES	11
-	ROUEN	21	-	PESSAC	11
-	DUNKERQUE	21	91	MERIGNAC	10
-	VITRY-SUR-SEINE	21	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	9
-	VALENCE	21	-	COURBEVOIE	9
44	NICE	20	94	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	8
-	REIMS	20	-	ISSY-LES-MOULINEAUX	8
-	CLERMONT-FERRAND	20	-	LEVALLOIS-PERRET	8
-	BESANCON	20	-	ANTONY	8
-	ORLEANS	20	98	VERSAILLES	7
-	NANCY	20	-	RUEIL-MALMAISON	7
-	CRETEIL	20	-	NEUILLY-SUR-SEINE	7

Source : Compas, d'après Insee

### Avertissement

Ces données ne sont pas comparables avec les données 2009 publiées dans le Compas études n°2, d'août 2012

de pauvres) ou Grigny (43 %) ou des départements d'Outre-mer comme Le Port, 38 000 habitants, au nord-ouest de la Réunion, où le taux de pauvreté s'élève à 55 %. A l'opposé, les communes des Yvelines de Croissy-sur-Seine, Voisins-le-Bretonneux ou le Vésinet, comptent seulement 5 % de leur population vivant sous le seuil de pauvreté.

Comme le montre notre étude spécifique sur les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille (voir ci-contre), l'observation à un échelon plus fin que la commune permet de nuancer nos jugements. Paris compte 14 % de pauvres en moyenne, mais le taux de pauvreté y atteint plus de 20 % dans des arrondissements qui regroupent 200 000 habitants et qui donc mériteraient d'intégrer notre classement. Le taux de pauvreté peut aller jusqu'à 75 % dans certains quartiers de Marseille, trois fois plus que la moyenne de la ville...

Cette étude aide donc à lire la situation sociale du territoire et appelle à une analyse fine des différentes échelles d'observation. Elle fait apparaître les lacunes qui persistent en matière d'information statistique. Seules nos données incluent une évaluation des prestations sociales, et il paraît aujourd'hui délicat d'estimer les niveaux de vie des territoires sans les prendre en compte, ce qui semble pourtant le cas dans la nouvelle géographie de la politique de la ville. Elles montrent aussi comment, pour bien comprendre les situations, il est indispensable de mener une approche combinant les données sur les revenus mais aussi la composition sociale ou l'état du logement social par exemple<sup>4</sup>.

4. Voir « Politique de la ville, les revenus ne font pas tout », Hervé Guéry, [www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com), 18 novembre 2013.

### Notre méthode d'estimation des niveaux de vie

Le taux de pauvreté estimé à 60 % du revenu médian est le pourcentage de ménages qui perçoivent moins de 60 % du revenu médian national, pour lequel la moitié de la population dispose de ressources supérieures et l'autre inférieures, après impôts directs et prestations sociales. Le seuil de pauvreté est de 977 euros en 2011.

Les estimations du Compas sont réalisées à partir des données fiscales communiquées par l'Insee pour toutes les communes, pour l'année 2011. Mais l'Insee ne fournit pas le niveau des prestations de façon aussi fine. Pour le déterminer, nous avons imputé aux revenus déclarés perçus localement l'équivalent des prestations reçues et des impôts payés au niveau national, en fonction des niveaux de vie. Il s'agit donc d'une approximation qui ne reflète pas les revenus réellement perçus par les ménages de chaque ville. Les prestations varient peu au niveau local. L'écart entre les niveaux de vie réels et nos données peut provenir essentiellement de la composition des ménages, différente selon les villes (plus ou moins de familles, de personnes seules, de jeunes ou de plus âgés, etc).

Attention : ces données diffèrent de celles diffusées dans le Compas Etudes n°2, publié en août 2012, « Premières estimations du taux de pauvreté des plus grandes communes de France ». Nos estimations étaient effectuées après prestations mais avant impôts, qui sont désormais intégrés. Il est impossible de calculer une évolution à partir de ces deux documents.

## La pauvreté dans les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille

Pour la première fois, nous publions les taux de pauvreté des arrondissements des trois plus grandes villes de France. Il faut noter que bon nombre de ces arrondissements ont une population qui les classerait parmi les plus grandes communes de France. Leur étude en tant que telle est donc riche d'enseignements.

Le tout premier, c'est la situation spécifique de Marseille. La ville, qui comprend des arrondissements entiers très populaires au cœur même de la ville, est marquée par des taux de pauvreté supérieurs à 40 %<sup>1</sup>. Le prix des logements n'a pas autant explosé que dans les deux autres métropoles, il y persiste un parc privé à prix relativement modéré. Dans le 3e arrondissement, nous évaluons le taux de pauvreté à 55 % : plus que Roubaix, commune qui arrive en première position selon le taux de pauvreté parmi les 100 plus grandes villes (voir page 1). Dans les arrondissements voisins du 1er et du 2e, autour du vieux port, le taux de pauvreté atteint 43 % et 44 %. Viennent ensuite les quartiers Nord (14e et 15e arrondissements), avec 42 et 43 %. Et encore, notre étude réalisée pour la région Paca<sup>2</sup> montrait que dans certains quartiers, le taux de pauvreté pouvait dépasser 75 %. A l'ouest de la ville en revanche, les 8e et 12e arrondissements connaissent des taux de pauvreté (9 et 10 %) similaires à ceux des arrondissements les plus riches de Lyon ou Paris.

A Paris et à Lyon, le taux de pauvreté par arrondissement ne dépasse pas 25 % (19e arrondissement parisien). Ces communes ont connu un processus de gentrification massif, notamment dans l'Est parisien. Dans les arrondissements les plus aisés, le taux se situe entre 7 % (7e arrondissement parisien) et 9 % (4e arrondissement lyonnais). Des territoires où le prix des loyers atteint des niveaux démesurés : hors habitat social ou très petites surfaces (chambres de bonne notamment), les plus pauvres ne peuvent avoir les ressources pour se loger dans le parc locatif privé.

Quand on y regarde de plus près, Lyon et Paris sont loin d'être uniquement peuplées de catégories aisées. Dans cinq arrondissements, les 8e et 9e de Lyon, les 18e, 19e et 20e de Paris, le taux de pauvreté dépasse 20 %, largement plus que la moyenne nationale de 14,3 %. On y compte des personnes seules, mais aussi des familles démunies, parfois logées dans un parc privé très dégradé.

L'écart entre Marseille, Paris et Lyon est moins grand qu'il n'y paraît. Il est en partie lié à un phénomène d'échelle d'observation. Les trois arrondissements parisiens les plus pauvres comptent chacun 200 000 habitants. Chacun de ces arrondissements représente plus d'habitants que les quatre arrondissements marseillais les plus pauvres regroupés. A l'intérieur des 18, 19 et 20e arrondissements de Paris en particulier (mais aussi le 13e par exemple), selon nos calculs – non publiés –

1. Comme l'a montré d'ailleurs Gérard-François Dumont dans « Géographie urbaine de l'exclusion dans les grandes métropoles françaises », L'Harmattan, 2011.

2. Voir « Disparités socio-spatiales en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Métropole Aix-Marseille, Atlas territorial », Compas, novembre 2013.

le taux de pauvreté dépasserait 40 % dans plus d'une dizaine de quartiers. En taille de population, ces quartiers rassemblent l'équivalent d'un arrondissement de Marseille. A Lyon, on retrouve le même phénomène au sein des 8e et 9e arrondissement, avec des taux qui dépassent 30 voire 40 %, comme c'est le cas par exemple au quartier Balmont (un taux de pauvreté de 46 %). La singularité de Marseille réside surtout dans le fait que les populations démunies continuent à vivre au cœur même de la ville (encore qu'à Lyon le 1er arrondissement reste relativement populaire). La mixité des grandes métropoles est peut être plus importante qu'on ne le pense quand on s'y penche de plus près<sup>3</sup>. La géographie des revenus des grandes villes dessine des modèles qui restent différents, comme l'a montré d'ailleurs dans une thèse récente le démographe Aurélien Dasré<sup>4</sup>.

Malgré la hausse des prix de l'immobilier, les grandes villes rassemblent encore une grande partie de la population pauvre et certains quartiers atteignent des niveaux de pauvreté qui dépassent de très loin la moyenne du pays. Ces éléments montrent une nouvelle fois, la nécessité d'une approche détaillée si l'on veut comprendre la réalité économique et sociale des territoires.

Il faut pouvoir raisonner avec des échelles semblables si l'on veut échapper à l'illusion que peuvent créer des îlots de pauvreté, créés par le découpage utilisé. A l'échelle de la France, on peut par exemple faire apparaître de vastes territoires marqués par des taux de pauvreté élevés, mais qui, du fait de leur faible densité, ne regroupent qu'une population très réduite. A l'échelle des grandes villes, une très forte densité peut faire disparaître des taux de pauvreté très forts localement, qui se cachent derrière des moyennes : si on y regarde de plus près, la pauvreté réapparaît.

3. Sur ce sujet voir aussi les données publiées par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) sur [www.apur.org](http://www.apur.org) et notamment « Catalogue des données socio-économiques de la métropole parisienne », novembre 2013.

4. Voir « Comment se regroupent les populations dans l'espace urbain », Aurélien Dasré, publié sur [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr) le 8 novembre 2013.

### Le taux de pauvreté dans les arrondissements de Marseille, Lyon et Paris

Données en %

Marseille		Lyon		Paris	
Arrondissement	Taux de pauvreté	Arrondissement	Taux de pauvreté	Arrondissement	Taux de pauvreté
3e	55	9e	21	19e	25
2e	44	8e	20	18e	24
15e	44	1er	16	20e	22
1er	43	7e	15	10e	18
14e	42	3e	13	13e	17
13e	28	5e	11	11e	16
16e	25	2e	10	2e	15
5e	21	4e	9	17e	14
4e	20	6e	9	12e	13
6e	19			3e	12
10e	19			14e	12
11e	19			4e	11
9e	14			9e	11
7e	12			15e	10
12e	10			1er	9
8e	9			5e	9
				8e	9
				16e	9
				6e	8
				7e	7

Source : Estimations Compas, données 2011

## Compas études

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.

**Directeur de la publication :** Hervé Guéry.

**Rédacteur en chef :** Louis Maurin.

**Auteurs du n°11 :** Louis Maurin et Violaine Mazery.

**Ont participé à ce numéro :** Sophie Planchais, Sandy Morice, Marie-Line Luquet.

**Contact :** [contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)

### Nos établissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - Tél : 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - Tél : 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41 Bd Clemenceau, 67 000 Strasbourg - Tél : 03 90 41 09 18

### Pour plus d'informations :

Site du Compas : [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

Le Centre d'observation de la société : [www.observationsociete.fr/](http://www.observationsociete.fr/)

La base documentaire : [www.compas-tis.com/base\\_documentaire.php](http://www.compas-tis.com/base_documentaire.php)

ISSN : 2267-9103